MYRIA ASSET MANAGEMENT - GROUPE UFF

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	**UFF ACTIONS US**	Emetteur du produit :	**Myria Asset Management**
Code ISIN :	**FR00140086Q6**	Autorité compétente :	**Autorité des marchés financiers, France**
Site internet :	**www.myria-am.com**	Date de production :	**01/01/2023**
Téléphone :	**01 40 69 64 75**		

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : OPCVM

Objectifs

Description des objectifs et de la politique d'investissement

L'OPCVM est un fonds nourricier et il est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de classe LM en euro du fonds Legg Mason ClearBridge US Equity Sustainability Leaders Fund, compartiment de la Sicav Legg Mason Global Funds Plc. Le reste sera investi en liquidités. L'OPCVM a les mêmes caractéristiques que son fonds maître. L'objectif du fonds maître est de : *fournir une appréciation de son capital à long terme. Le Compartiment investit en permanence au moins 85 % de sa Valeur Liquidative en titres de participation américains (notamment des actions ordinaires et des actions privilégiées) qui sont cotés ou négociés sur des Marchés Réglementés aux États-Unis et qui sont émis par des sociétés répondant aux critères financiers du Gestionnaire de portefeuille (comme indiqué ci-dessous), ainsi qu'à ses objectifs de développement durable et à ses critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) (les leaders du développement durable ou « Sustainability Leaders »).*

La performance de l'OPCVM sera inférieure à celle du fonds maître notamment en raison de ses propres frais de gestion.

La politique d'investissement du compartiment maître relève de la réglementation irlandaise, en particulier concernant les critères extra financiers.

Le gestionnaire d'investissement applique ses critères « ESG Sustainability Leader » à 100 % du portefeuille du fonds. Le processus de construction du portefeuille du gestionnaire d'investissement restreint les sociétés de l'univers d'investissement du fonds d'au moins 20 % afin de n'investir que dans des sociétés qui sont des leaders du marché en matière de durabilité.

Le gestionnaire d'investissement s'efforcera de se concentrer sur les entreprises qui, selon lui, offrent des produits et des services qui ont un impact positif sur la société en nuisant le moins possible aux personnes et à la planète par rapport aux autres entreprises du même secteur.

Le fonds n'est pas exposé aux producteurs de combustibles fossiles, aux producteurs d'armes controversées (c'est-à-dire les mines antipersonnelles, les armes nucléaires, les armes biologiques et chimiques et les armes à sous-munitions) et aux sociétés qui tirent 5 % ou plus de leurs revenus du tabac, ou plus de 5 % de leurs revenus des armes conventionnelles ou 15 % de leurs revenus de la production d'énergie nucléaire.

Le fonds fait l'objet d'une gestion active. Le gestionnaire d'investissement a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner des investissements dans le cadre de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds. L'indice de référence est utilisé à des fins de comparaison des performances. Bien que la plupart des titres du fonds soient des composantes de l'indice de référence, les pondérations des participations peuvent être sensiblement différentes de celles de l'indice de référence.

Le fonds peut également investir dans des titres non inclus dans l'indice de référence. Le pourcentage d'exposition du fonds à des secteurs peut différer sensiblement de celui de l'indice de référence.

Le fonds nourricier pourra également être exposé jusqu' à 100% de son actif net au risque de change étant donné qu'il est investi indirectement dans des titres libellés en dollar.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est l'indice Russell 3000 (cours de clôture, dividendes réinvestis), constitué des 3 000 plus grandes capitalisations boursières américaines, libellé en USD et valorisé en euro. Cet indice est calculé et publié par la société FTSE Russell.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation de sa gestion. La composition de l'actif du FCP peut s'éloigner de la composition de l'indicateur de référence.

Autres informations

La performance de l'OPCVM résulte de l'évolution de la valeur des parts du fonds maître

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Dépositaire : Caceis Bank

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, reporting mensuel) et valeur liquidative sont disponibles à l'adresse suivante :

Union Financière de France Banque - UFF Contact - 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 – France
0 805 805 809 (appel et service gratuits) - www.uff.net

Le DICI, le prospectus et les rapports et comptes périodiques du fonds maître peuvent être fournis sur demande auprès de :

MYRIA Asset Management - 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - France - Téléphone : 01 40 69 64 75

MYRIA ASSET MANAGEMENT - GROUPE UFF

Document d'informations clés

Investisseurs de détails visés :

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que l'OPCVM présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie antérieure ou ultérieure à cette dernière. Dans ces conditions, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. L'indicateur de risque de ce fonds est de 5 sur une échelle de 1 à 7. L'indicateur de risque du fonds reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement. Le montant initial du capital investi dans le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection contre une sous-performance du marché. Par conséquent, l'investisseur est susceptible de perdre tout ou partie de l'investissement. .

Scénarios de performance

Période de détention recommandée : 5 ans				
Investissement 10 000 €				
Scénarios	Si vous vendez après :	1 an	3 ans	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5497.15 EUR	3416.65 EUR	2355.37 EUR
	Rendement annuel moyen	-45.03 %	-30.09 %	-25.11 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8541.53 EUR	9528.26 EUR	11274.02 EUR
	Rendement annuel moyen	-14.58 %	-1.6 %	2.43 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11193.46 EUR	15084.0 EUR	20280.12 EUR
	Rendement annuel moyen	11.93 %	14.68 %	15.19 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14437.28 EUR	23462.31 EUR	35812.02 EUR
	Rendement annuel moyen	44.37 %	32.88 %	29.06 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez un montant initial de 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter et peuvent être comparés avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Enfin, ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Myria Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Myria Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les fonds de l'investisseur et les revenus du fonds sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du fonds qui sont indépendants de ceux de la Société de Gestion. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du fonds, dont la conservation est assurée par le dépositaire du fonds.

MYRIA ASSET MANAGEMENT - GROUPE UFF

Document d'informations clés

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même pour différentes périodes de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez initialement 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts, relatif au produit, sur votre investissement au fil du temps.

Investissement initial de 10 000 €	Si vous vendez après 1 an	Si vous vendez après 3 ans	Si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	635.2 EUR	522.06 EUR	612.11 EUR
Incidence sur le rendement par an	6.45 %	4.46 %	3.8 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :
- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée (égale à 5 ans dans le cas de cet OPCVM).
- La signification des différentes catégories de coûts qui vous sont présentées ci-dessous.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		
Coûts ponctuels		
Coûts d'entrée	4.0 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
Coûts de sortie	0.0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents		
Coûts de transaction de portefeuille	0.0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Autres coûts récurrents	2.45 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires		
Commissions liées aux résultats	0.0 %	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.
Commissions d'intéressement	Néant	L'incidence des commissions d'intéressement. Ce montant est prélevé lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un niveau convenu à l'avance. Non applicable.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.
L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, auprès du centralisateur l'Union Financière de France Banque (32 avenue d'Iéna -75783 Paris Cedex 16). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11:00 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions. La valeur liquidative est calculée le dernier jour ouvré de la semaine à Paris à l'exception des jours fériés légaux et de fermeture de Bourse. Cet OPCVM capitalise ses sommes distribuables.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, n'hésitez pas à prendre contact directement avec Myria Asset Management.
Adresse Postale : 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - FRANCE.
Site internet : www.myria-am.com
Téléphone : 01 40 69 64 75

Autres informations pertinentes

Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le prospectus de l'OPCVM.